

# Le Journal des Bovéniens

Numéro 61  
Février 2019

Bulletin d'informations municipales

## 2019, année du déploiement de la fibre dans notre village

**M**essieurs Viseux, Cugier et Capelle ont été conviés par l'opérateur historique responsable du déploiement de la fibre sur notre territoire de notre commune, à assister à une réunion de préparation.

Les mairies concernées par cette phase de travaux se sont donc retrouvées en l'hôtel communautaire de Lens pour obtenir les dernières informations et un rétroplanning de la part d'Orange.

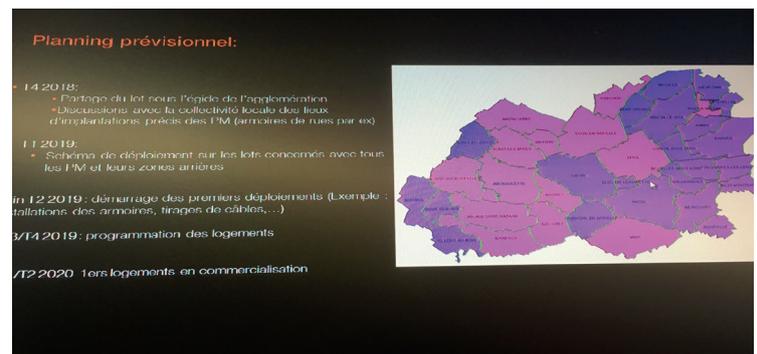
Si l'opérateur confirme que la fibre sera bien déployée dans notre village courant 2019, il demande à la population d'être patiente. En effet, dès le mois de juin, les armoires de répartition seront installées rue de Lucheux, rue Pasteur et rue Dujardin, Messieurs Viseux et Cugier ont afin de gagner du temps, d'ores et déjà choisi la couleur de ces armoires.

**L'essentiel.** Ce qu'il faut retenir, c'est que de nouveaux câbles doivent être tirés par Orange et que cette opération peut parfois se révéler assez longue. Il faut également avoir à l'esprit que même si les câbles sont en apparence bien présents au pied de votre habitation, les opérateurs doivent poser leurs équipements dans les armoires de répartition et qu'ils ont trois mois pour le faire, une fois le câblage de base effectué.

Pour faire simple, tant que la plateforme dédiée à la fibre n'indique pas l'éligibilité de votre logement, on ne peut rien faire, si ce n'est qu'attendre.

Les services commerciaux des opérateurs, Orange en tête ne manqueront pas de vous solliciter une fois votre logement éligible.

Vos élus seront également particulièrement attentifs et ne manqueront pas de vous informer dès que tout ou partie de notre commune sera éligible.



### BONNE ANNÉE 2019

**Le maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année**

Directeur de la publication : Maurice Viseux  
Réalisation : Guillaume Cugier,  
Journal édité par la mairie de Bouvigny-Boyeffles  
Distribué gratuitement - IPNS

Au sommaire de ce numéro :

- Les principales délibérations du Conseil Municipal
- Retour en images sur les manifestations de fin d'année
- Les enfants cuisinent pour les élus
- Inondations à Marqueffles
- Dispositif « Voisins Vigilants-participation citoyenne »

# Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 13 novembre 2018

Je vous rappelle que le compte rendu complet du conseil municipal est publié sur le site [www-bouvigny-boyeffles.fr](http://www-bouvigny-boyeffles.fr)

\* Procès-verbal séance du 07 septembre 2018  
Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

\* Autorisation signature d'une convention pour le RGPD avec le CDG62

Le Maire rappelle que le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) a été adopté le 14 avril 2016. L'ensemble des administrations et entreprises utilisant des données personnelles sont tenues de s'y conformer à compter du 25 mai 2018.

Le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Pas-de-Calais propose de mutualiser ses ressources ainsi que son Délégué à la Protection des Données.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais pour l'accompagnement des collectivités au RGPD ainsi que tous les actes afférents à ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et tous actes afférents à ce projet.

\* Maintien de la garantie d'emprunt SIA/Caisse des Dépôts  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix « pour » et 1 « contre », accepte de maintenir la garantie accordée par la commune à la société SIA pour le prêt « 1030653 avenant n°82451 » dans la cadre du réaménagement dudit prêt.

\* Règlement salle des fêtes  
Le Conseil est appelé à approuver le nouveau règlement de la salle des fêtes applicable à compter au 01 janvier 2019.

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

\* Approbation de la modification simplifiée du PLU  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 17 voix « pour » et 1 « contre », décide d'approuver la modification simplifiée du plan local d'urbanisme.

\* Dispositif « voisins vigilants-participation citoyenne »  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:  
- approuve l'adhésion de la commune au dispositif « voisins vigilants - participation citoyenne »  
- autorise le Maire à signer le protocole.

\* Provision pour créance douteuse  
Considérant le risque associé aux créances douteuses susceptibles d'être irrécouvrables, sur proposition du comptable public, le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de constituer une provision pour créance douteuse de 126,56 euros, correspondant au montant susceptible d'être proposé en admission en non-valeur par le comptable public.

Commune de Bouvigny-Boyeffles  
Approbation de la modification simplifiée du Plan  
Local d'Urbanisme

## AVIS

Par délibération en date du 13 novembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune de Bouvigny-Boyeffles.

## Etat Civil

### Décès

GREMPKA René 11/08/2018 - BROUX Robert 29/09/2018  
- MANS Ginette 02/10/2018 - HERF Lucien 11/10/2018  
- GREMPKA Séverine 14/10/2018 - TALASZKA Daniel 19/10/2018 - WAREMBOURG Roger 14/11/2018 - CUVELIER Bernard 16/11/2018 - BATAILLE Hélène 21/11/2018  
- DUFOUR Bernadette 26/11/2018 - SÉVIN Jean-Claude 30/11/2018 - DIDELET Denis 02/12/2018 - COUPEZ Marcel 01/12/2018 - EVRARD Liliane 06/12/2018 - DELEPLACE Arlette 11/12/2018 - OLIVE Jeannine 12/12/2018  
- ÉVAIN Georges 19/12/2018

### Mariage

BRUYANT Mathieu et CORNET Fanny 06/10/2018 - JEANTON Charles et DESCHAMPS Francine 24/11/2018 - POLY Stéphane et FOURMY Déborah 08/12/2018

### Naissance

LOCQUET Augustin 17/09/2018 - BAILLY RÉMY Elina 24/10/2018 - HAVIN Ewen 07/11/2018

**Les 16 & 17 Février 2019**  
**Dans votre salle Florence Arthaud de Bouvigny Boyeffles (62)**

**PLAYMOBIL DÉBARQUE À BOUVIGNY**

EXPO VENTE

ARS GRATIA ARTIS

Épave

FIGURINES ISSUES DE COLLECTIONS PRIVÉES, AVEC L'AMABLE AUTORISATION DE PLAYMOBIL FRANCE. CET ÉVÉNEMENT N'EST NI ORGANISÉ NI SPONSORISÉ PAR PLAYMOBIL. TOMBOLA GRATUITE POUR TOUTE ENTRÉE PAYANTE. TIRAGE AU SORT TOUTES LES HEURES PENDANT LA DURÉE D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION. REVENIR ET PÊTER RESSERVAISON SUR PLACE.

AVEC DANS LES ROLES PRINCIPAUX:  
**Des exposants de toute la France et de l'Europe!!!**  
**+ de 80m<sup>2</sup> de scénographie**

Horaires des séances:  
SAMEDI 16 : 10H00 - 19H00  
DIMANCHE 17 : 9H00 - 18H00

**NOUVEAUTÉ** REPASSE PAS JEU ET DE CREATION POUR LES ENFANTS PENDANT LA DUREE DE L'EXPOSITION

TICKET ADULTE 1€  
TICKET ENFANT 0,50€  
TICKET GRATUIT pour les moins de 10 ans

Funny Pets Services  
Service de nettoyage et d'entretien de votre espace  
Caroline Le Lann  
03 20 49 49 49  
www.funny-pets-services.fr

HORIZON  
CREDIT MUTUEL Nord Europe  
Une Production

## Le sous-prefet mange à la cantine



Monsieur le sous-préfet avait promis lors de sa présentation de revenir dans notre commune pour manger à la cantine. Promesse tenue ! Le 16 novembre monsieur Raffy est venu se régaler avec les enfants, le maire et les élus. Notre petit doigt nous a dit qu'il a demandé des frites pour sa prochaine visite!



## Inauguration d'un arbre centenaire

Une plaque commémorative a été posée sur un arbre centenaire à l'occasion de l'armistice.

Pour la petite histoire, Mme GIGNIER habitante de la rue allendé, revient d'ablain st nazaire à pied et traverse la forêt. Elle apprend sur le chemin du retour la signature de l'armistice. Elle décide donc à son retour de planter symboliquement un arbre dans son jardin.

Cet arbre, toujours présent cents ans plus tard, a été mis à l'honneur en ce jour de paix.



## Calendrier des festivités

### Février

- 09 Ecole de Musique Bouvigny-Boyeffles - Année 80 - Salle Florence Arthaud
- 10 Ecole de Musique - Marché aux puces - Salle Florence Arthaud
- 10 Colombophile - vente de Pigeons - Salle des Fêtes
- 16/17 Antenne Zik - Play mobil - Salle Florence Arthaud
- 23 FCB - Loto - Salle Florence Arthaud

### Mars

- 10 Amicale Laïque - Marché aux puces - Bouvigny Centre
- 17 Amicale Laïque - Loto - Salle des Fêtes
- 19 Cérémonie Fin de la Guerre d'Algérie - Salle des Mariages
- 31 Anciens Combattants - Repas - Salle des Fêtes

### Avril

- 06/07 Antenne Zik - Salon du Bien Etre - Salle Florence Arthaud
- 13 FCB - Loto - Salle Florence Arthaud
- 14 Charitables - Repas - Salle des Fêtes
- 26/29 Ducasse de Boyeffles et quartier de la Gare organisée par le FCB et la municipalité
- 26 Cérémonie de la Déportation Vin d'honneur - Salle des Mariages
- 27 Réception des Anciens à Boyeffles
- 27 Ecole Primaire - Exposition

### Mai

- 01 Cérémonie du 1er mai- Remise de diplômes - Vin d'honneur - Salle Florence Arthaud
- 01 FCB - Loto - Salle Florence Arthaud
- 01 Médaillés du Travail - Repas - Salle des Fêtes
- 08/15 Bouvigny Boyeffles Culture - Semaine Culturelle - Espace Culturel Ecole Marie Curie
- 08 Cérémonie du 8 mai 1945 - Défilé-Vin d'honneur - Salle des Fêtes
- 11/12 Tennis - Tournoi Interne -Salle Florence Arthaud
- 18/19 Antenne Zik - Lego - Salle Florence Arthaud
- 23 Ecole Primaire - Fête des mères - Salle Florence Arthaud
- 25/26 Comité des Fêtes de Marqueffles - Bourse des Collectionneurs -Salle des Fêtes

### Juin

- 15 Ecole Maternelle - Fête de Fin d'année
- 28 Ecole Primaire - Fête Fin d'année - Salle Florence Arthaud

### Aide régionale au permis de conduire



La région Hauts-de-France propose une aide financière aux jeunes majeurs en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. D'un montant maximum de 1000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille sont limitées.

Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide, vous pouvez contacter le numéro régional : 0 800 02 60 80 ou alors écrire [aideaupermis@hautsdefrance.fr](mailto:aideaupermis@hautsdefrance.fr) ou vous rendre dans l'une des antennes régionales de proximité situées près de chez vous (liste disponible sur [hautsdefrance.fr](http://hautsdefrance.fr)).

### Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales vous pouvez encore le faire jusqu'au 31 mars 2019. Pour cela vous devez vous présenter en mairie muni :

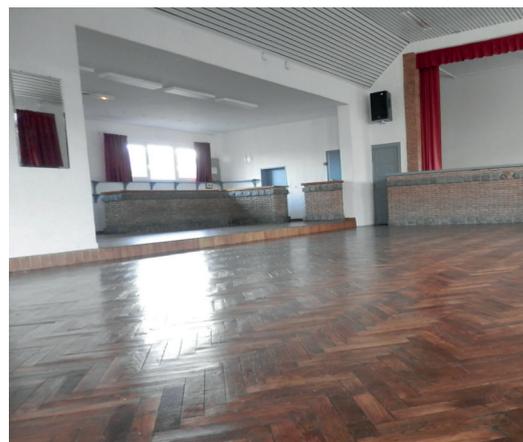
- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile récent



## Les travaux dans la commune



Réfection de peinture à l'école primaire



Le parquet a été restauré à la salle des fêtes

## Travaux de restauration de l'église Saint-Martin

Le samedi 01 décembre, monsieur le Maire et monsieur Caré, président de l'association « Sauvons notre église », ont signé une convention de souscription avec la fondation du patrimoine.

Cette convention permet à l'association la collecte de dons afin de financer en partie la suite des travaux de restauration de l'église Saint Martin (restauration de la nef partie haute dont le coût est estimé à plus de 555 000€ HT). Le projet de restauration sera réalisé en étroite collaboration entre la mairie et l'association.

Apportez votre soutien pour la sauvegarde de cet édifice exceptionnel et profitez d'une réduction d'impôt !



Pour toutes informations : [sauvonsnotreeglise@free.fr](mailto:sauvonsnotreeglise@free.fr)

## Halloween

On a frissonné le 31 octobre, lors de la soirée d'Halloween organisée par la commune dans la salle Florence Arthaud.

Quelle surprise de voir autant de Bovéniens se réunir et jouer le jeu !

Vous étiez près de 400 à venir goûter nos venins de serpent, élixirs de jeunesse et

soupes de la sorcière préparés spécialement pour vos petits monstres.

Le spectacle de la marionnette Robert Bout'zinc a fait plaisir aux petits comme au grand et les enfants ont pu se régaler des horribles bonbons offerts par la municipalité.



## Le conseil Municipal des jeunes

### Elections du 11 octobre 2018

Les enfants scolarisés à l'école pierre Curie se sont rendus aux urnes pour élire le conseil municipal des jeunes. Les élections ont eu lieu dans l'école.

Elles ont lieu chaque année.

Les listes sont élues pour 2 ans (CM1 et CM2).

Le conseil des jeunes se renouvelle donc par moitié tous les ans ; une nouvelle liste de CM1 venant remplacer les enfants partis en 6ème.

3 listes d'enfants de CM1 se sont donc présentées et la bataille a été serrée.

Mr le Maire a procédé au dépouillement avec les enfants en prenant bien soin de leur expliquer tous les détails importants de cette étape.



### Elections du 6 novembre 2018

C'est en Mairie que les enfants élus ont voté pour élire le Maire et ses 2 adjoints dans une ambiance à la fois sérieuse mais conviviale.

Le Maire et les adjoints sont élus pour 1 an.



C'est mademoiselle Candice BINAULD qui a été élue Maire.

Mademoiselle Mélina DUCAMPS est élue première adjointe, et mademoiselle Zoé OXOBY est élue deuxième adjointe.

Les conseillers municipaux sont : Mesdemoiselles Elora DE LIEGE, Jade GUYOT, Margaux LAMBIN, Honorine SKOLSKI, et messieurs Sacha BENCTEUX et Felix STEUVE.

### Réunion de conseil municipal du 13 novembre 2018

Mr le Maire a présenté les enfants élus au conseil municipal de la commune. Cela a été l'occasion pour les enfants de découvrir comment se déroule une séance de conseil municipal, car en février, c'est eux qui assisteront à leur première réunion de conseil pour faire leurs propositions à Mr le Maire.

## Les enfants cuisinent pour les élus

Les moyens grands de l'école maternelle se sont rendus au marché du village dans le but de préparer un repas aux élus de la commune, avec l'aide du personnel de la cantine.

Sur la liste de courses préparée par les enfants : Légumes, fruits, poisson, fromage et pain.

Chaque groupe d'élèves disposait d'argent fictif pour pouvoir faire ses achats.

### Au menu

soupe de légumes

Cabillaud et lieu noir/ riz/sauce homardine

Brie

Salade de fruits

Les enfants se sont vus offrir des bonbons payés par la municipalité, en fin de marché, par un commerçant.

Le repas a été partagé dès le lendemain pour le régal des petits et des plus grands.



## Cérémonie du 11 novembre



Lors de la cérémonie du onze novembre ce sont les enfants du conseil municipal des jeunes qui ont effectué le dépôt de gerbes au monument aux morts. Les enfants de l'école primaire ont chanté la marseillaise.

## Distribution de coquilles et clémentines à la maison de retraite, à l'école primaire et à l'école maternelle.



## Inondations à Marqueffles

Ce mercredi 19 décembre 2018, s'est tenue à la salle des associations à GOUY SERVINS, une réunion d'information concernant la démarche qui permettra d'aboutir à divers aménagements ayant pour objectif la réduction des inondations par ruissellement.

Cette réunion fut animée, notamment, par la chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais et les représentants de la CALL.

Les officiants :

- Monsieur Jean-Pierre BLANCART Vice-Président de la CALL,
- Madame DUFOSSE, Conseillère Erosion
- Madame DOUCHE Christine, Service de la Direction de l'eau CALL\*,
- Monsieur LEGRAIN Xavier, SYMSAGEL\* Technicien Erosion,
- Monsieur BATTEL
- Madame CARPENTIER Séverine, Chargée de mission eaux pluviales assainissement. Présents à cette réunion :
- Les maires et des adjoints des communes concernées, Bouvigny-Boyeffles, Servins, Gouy-Servins, Ablain-Saint-Nazaire, Souchez, Angres, Villers au Bois et Carency.
- Plusieurs exploitants agricoles {une trentaine}.

La séance a débuté à 14 h 15 et s'est terminée à 16 h 30. Ce qui a marqué c'est la prise de conscience du monde agricole à agir pour entrer dans le projet prévisionnel des aménagements à réaliser pour amoindrir les conséquences d'inondation de notre territoire.

Chaque maire se verra proposer une réponse hydrologique après visite et concertation.

Le support était un power-point, s'en est suivi un échange permettant de relever quelques particularités géographiques, historiques, professionnelles agricoles et financières.

Monsieur le maire de notre commune a rappelé les dégâts récurrents subis par les habitants des villages, particulièrement de Bouvigny-Boyeffles, Monsieur le maire d'Ablain-Saint-Nazaire l'a conforté, comme l'ensemble des élus des autres communes.

Mr POPEK, habitant de la rue des blattiers, est intervenu en rappelant que les contraintes administratives, juridiques et financières ne devaient pas être un frein à la



protection de la population concernant des inondations par ruissellement. Par ailleurs, il était réconfortant de voir l'intérêt porté par l'ensemble des participants et des responsables politiques et administratifs pour résoudre le problème.

Article rédigé par Monsieur Popek

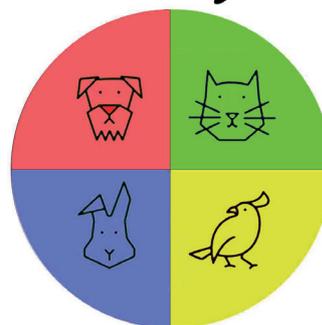
CALL\* : Communauté d'Agglomération Lens Liévin  
SYMSAGEL\* : Syndicat Mixte Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux de Lys



**HAPPY SERVICE**  
Créateur de Bonne Humeur!!  
Vente - Location - Installation  
Sonorisation - Éclairage - Animation  
Événementiel - Pyrotechnie

Sébastien Le Lann  
Port: 06 03 83 41 40  
mail: sebastienlelann@yahoo.fr

## Funny Pets Services



Service de gardiennage  
à domicile pour animaux  
de compagnie - taxi animalier

**Caroline Le Lann**

Animalière capacitaire

☎ 06.69.57.65.26

lelanncaroline@yahoo.fr

## Dispositif « voisins vigilants-participation citoyenne »

En date du 13 novembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la commune au dispositif « voisins vigilants - participation citoyenne » et a autorisé Monsieur le Maire à signer le protocole.

Le concept de « voisins vigilants » est une démarche visant à accroître le niveau de sécurité par une action concertée et partenariale.

Le dispositif vise à rassurer la population, améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance d'appropriation, accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

La démarche de « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. La connaissance par la population de son territoire, et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer un nouveau mode d'action d'information des forces de l'ordre.

Le maire concourt par son pouvoir de police administrative au respect du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune.

Le maire est chargé, en collaboration étroite avec la gendarmerie, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Les habitants, quant à eux, sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours de réunions organisées conjointement par le maire et le commandant d'unité locale de gendarmerie, relaient l'action de la gendarmerie



auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.

Il peut s'agir par exemple de surveiller des logements temporairement inhabités, de ramasser le courrier des vacanciers, de signaler aux forces de l'ordre des faits d'incivilité, des démarcheurs suspects...

**Une réunion publique aura lieu le 13 mars 2019 à 18h à la salle des fêtes.**

Dans l'attente, pour les personnes qui souhaitent participer à ce dispositif, un bulletin est à votre disposition dans ce journal. Ce dernier devra être déposé en mairie au plus tard le 07 mars 2019.

(Objectif : 1 à 2 habitants par rue participant de manière active au dispositif).

LA MUNICIPALITÉ T'INVITE À LA

# Chasse aux œufs

Le mercredi 3 avril 2019

*autour de l'église*

**14h15: Maternelle  
15h: à partir du Cp**

**Inscription en Mairie  
du 12 au 25 mars**

En cas de mauvais temps, rv dans la salle de sports

## Vive Saint-Nicolas !

C'est à la lueur des bougies que les enfants ont assisté aux contes de la Saint Nicolas, dans la salle des sports, avant de rejoindre la pelouse de la Maison des jeunes le mercredi 5 décembre.

Au son des cloches de l'église, des dizaines de ballons blancs ont rejoint le ciel pour appeler le grand Saint Nicolas.

Fort heureusement, il a ainsi trouvé le chemin et a pu nous rejoindre avec Gribouille, son fidèle âne, pour gâter les enfants de chocolats et de clémentines.

Il n'a oublié personne, car dans l'après-midi, il avait rendu visite aux enfants de l'IME.



## Le marché de Noël et sa patinoire

Quel succès pour cette première année !

La patinoire installée dans la salle des fêtes les 8 et 9 décembre, à l'occasion du marché de Noël, n'a pas désempilé.

Petits et grands ont pu découvrir ou redécouvrir les sensations de la glisse dans une ambiance de Noël chaleureuse.

D'une surface de 84 m<sup>2</sup>, cette patinoire écologique présentait tous les avantages sans les inconvénients.



### Réveillon 2018

Pour la deuxième fois, Antenne Zik a eu le plaisir d'organiser le réveillon de la Saint Sylvestre 2018.

Début des festivités à 19h, avec un apéritif de bienvenue jusqu'à 21h, puis le repas ponctué par les périodes de danse animées par Sébastien et ce jusqu'au bout de la nuit où les derniers convives ont pu déguster une délicieuse soupe à l'oignon maison avant de rentrer chez eux. Ce fut un excellent réveillon. Une bonne Année à tous et à bientôt pour les prochains événements Antenne Zik.

### Hommage de l'entente de l'artois en l'honneur de monsieur Wavelet Didier

Le 22 Septembre, l'entente de l'artois a organisé la remise des prix en présence de tous ses amis et de Monsieur Viseux, maire de Bouvigny.

Ces trophées ont été remis au premier inscrit sur Brionne, pour les 3 ententes, que l'artois ramasse tout au long de la saison colombophile.

## Association « Sauvons Notre Eglise »



- Président : Pierre CARE
- Vice-Président : Joseph KIEL
- Secrétaire : Jean Claude MASCLLET
- Secrétaire adjoint : Jean Jacques BRISSE
- Trésorier : Yves SAVREUX
- Trésorier adjoint : M. DEVIENNE Jean-Marie.

Chacun des membres du bureau est à votre écoute si vous souhaitez nous aider à recueillir des fonds pour lancer les travaux de toiture le plus rapidement possible.

La collecte a démarré suite à la signature de la convention le 28 novembre 2018 permettant la réduction d'impôts. Par exemple, lorsque vous faites un don de 60 €, vous obtenez 40 € de réduction d'impôt.

Le coupon est disponible auprès des membres du bureau ou directement sur le site de la Fondation, le suivi en temps réel de la collecte à l'adresse suivante :

[www.fondation-patrimoine.org/2856](http://www.fondation-patrimoine.org/2856)

Vous pouvez également accéder à ce lien sur le site de la mairie.

Le montant à réunir par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine est de 27 000 €.

Grâce aux 18 premiers donateurs, fin décembre, le compteur de la Fondation du Patrimoine affichait un montant de 3 700 € représentant 13% de la somme à collecter pour notre patrimoine local.

En un mois, c'est très encourageant pour la réussite de ce projet qui concerne tous les habitants de BOUVIGNY.

Une assemblée générale a été organisée à la demande de Monsieur le Maire le 18/10/2018, l'objectif étant de redynamiser l'association pour permettre la suite des travaux de cet édifice communal. L'association a fait un travail remarquable permettant la réalisation de la première tranche qui a concerné la restauration du clocher de l'Eglise de notre village.

La suite des travaux est conditionnée par la mobilisation de notre association, en lien avec la Fondation du Patrimoine, afin de boucler le financement de la seconde tranche représentant 5% de la masse des travaux.

Le nouveau bureau en place est constitué des personnes suivantes :

### Repas et remise de prix chez les colombophile

La société colombophile de l'Aéropilume a organisé sa remise des prix le 24 Novembre 2018 en présence de Monsieur Viseux, de tous les colombophiles et leurs amis. Le premier récompensé a été :

- 1er Mr Boclet Jean Luc = 222 prix
- 2eme Mr Lengrand Julien = 122 prix
- 3eme Mr Delattre Henri = 63 prix
- 4eme Mr Cléret Jean Marc = 55 prix
- 5eme Mr Leroy Jean Paul = 48 prix

Après les remises de récompenses, l'Aéropilume a organisé son repas de fin de saison. Nous avons passé une bonne journée et nous remercions toutes les personnes qui ont été présentes.



### Confrérie des charitables

Comme chaque année, la Confrérie des Charitables de Bouvigny a procédé à sa quête annuelle.

Les confrères vous ont rendu visite le dimanche 27 janvier et le dimanche 3 février suivant les secteurs.

Comme à l'habitude, vous leur avez réservé un très bon accueil.

La Confrérie vous remercie chaleureusement et vous présente ses meilleurs voeux pour l'année nouvelle, paix et fraternité pour vos familles.

Si vous êtes valides, un peu disponible et que le bénévolat vous inspire, pourquoi ne pas intégrer notre confrérie?

Contacts :

- Monsieur Laurent Lucien 03 21 72 24 12
- Monsieur Kiel Joseph 03 21 29 92 03
- Monsieur Brisse Jean Jacques 06 46 23 87 75
- Monsieur Mascllet Jean Claude 03 21 29 67 48



## Noël des jeunes à l'Amicale Laïque

Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'Amicale lors d'un après-midi récréatif.

Les enfants ont invité leurs parents à découvrir leurs activités du mercredi après-midi.

A l'issue de cette manifestation, chaque enfant s'est vu offrir un petit cadeau par le Père Noël.

Merci à la municipalité pour sa participation, aux dirigeants et aux parents qui se sont prêtés au jeu.

Nous profitons de cette parution pour souhaiter une Bonne et Heureuse année à tous les adhérents de l'Amicale Laïque.



## Un arbre de Noël aux allures de fête pour le TCBB

Le tennis club de Bouvigny-Boyeffles a célébré son annuel arbre de Noël le samedi 15 décembre 2018. Au programme : ambiance conviviale, boissons de saison et arrivée du Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants !! Grâce à l'aide des bénévoles et des membres du bureau, ce moment fut une nouvelle fois une réussite. Merci à tous les participants, parents comme enfants pour être venus fêter Noël avant l'heure avec nous !

Le TCBB tenait également à remercier d'une part la mairie pour avoir fourni les coquilles à offrir aux enfants mais également pour apporter au club un soutien régulier tout au long de l'année et d'une autre part ses sponsors permettant par leur financement annuel l'organisation de ces différents événements et l'achat de matériel.

Cependant, pour toujours aller plus loin dans ses projets, le club est à la recherche active de nouveaux sponsors. De fait, n'hésitez pas à nous contacter dans l'optique de nous apporter votre aide via notre page Facebook : Tennis club de Bouvigny-Boyeffles.



Vous pouvez également nous envoyer un message sur cette même page pour toute question relative à la pratique du tennis ou à une inscription future. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais avec plaisir.

Dans l'attente de vous accueillir au sein de l'association, le bureau et moi-même vous souhaitons une bonne année.

## Cycle à Faire 2018

Cette année encore, le nombre des participants a augmenté. 1308 inscrits pour les trois disciplines : cyclisme, vététiste et marche pour une distance cumulée de 57194kms.

Un grand bravo à tous les participants, rendez-vous est pris pour le 29 septembre 2019.

Venez nombreux. Manifestation ouverte à tous : jeunes et moins jeunes.

Merci à la municipalité pour son aide ainsi qu'aux dirigeants des trois disciplines pour leur investissement dans l'organisation de cette manifestation.

Merci également à Mario.



## A l'école de musique, la fin d'année fut... Productive !

Le 1er décembre dernier a eu lieu le repas de Ste Cécile, organisé par l'école de musique. Les élèves ont animé l'apéritif en interprétant quelques morceaux travaillés avec leurs professeurs, pour le plus grand plaisir de la centaine de convives présents. La soirée fut une belle réussite et s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale.

Enfin, le 9 décembre, quelques élèves volontaires sont venus interpréter quelques morceaux accompagnés de leurs professeurs, lors du marché de Noël. Ils ont pu ensuite profiter d'un goûter de Noël offert par la mairie et l'école de musique.



### A noter dans vos agendas

Concerts spectacles des écoles de musique d'Ablain-Saint-Nazaire et Bouvigny-Boyeffles « BACK TO THE 80's » le Samedi 2 Février à 20h salle Jean Masquelin à Ablain-Saint-Nazaire et le Samedi 9 Février à 20h salle Florence Arthaud à Bouvigny-Boyeffles. Ouverture des portes à 19h30. Buvette et petite restauration sur place.



### Recrutement

Centre de loisirs de Bouvigny-Boyeffles

du 6 juillet au 17 août 2019

Retrait des dossiers de candidature en Mairie ou à la MJL

ou Documents téléchargeables sur le site de la commune : [www.bouvigny-boyeffles.fr](http://www.bouvigny-boyeffles.fr) ► Services municipaux ► Maison des jeunes

**Retour des dossiers avant le 8 mars 2019**



## Séjour de vacances été

12/17 ans

Du 8 au 20 juillet 2019

## Salou

Espagne places limitées

#### Site

Salou est située à environ 30 km de Tarragone sur la Costa Daurada et à 332 km de Barcelone. En plus de sa chaîne de plages, du cap et de sa promenade paysagère, l'une de ses principales attractions est le célèbre complexe de loisirs Port Aventura.



#### Programme

Sportif et culturel, notre séjour invite les jeunes à la découverte d'un large choix d'activités regroupant plaisir et sensation :

- Parc Asterix le 8/07
- Parc aquatique
- Activité nautique
- Visites culturelles
- Port Aventura
- Visite de Barcelone (stade)

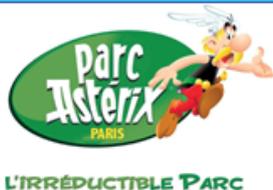


#### Cadre et mode de vie

Le séjour sera organisé au camping La pineda à Salou. Hébergement sous tentes aménagées. Piscine dans le camping.

#### Tarifs

Bouvigny : 250€ avec ATL : 50€



**Demandes d'inscription** jusqu'au 27 mars 2019

sur rendez-vous à la Maison des jeunes de Bouvigny-Boyeffles ☎ 06.74.89.14.64

Sélection des dossiers sur critères de priorité